



SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE TROIS-RIVIÈRES

ORDRE DU JOUR

MERCREDI 22 FÉVRIER 2023, 19 h

SALLE PUBLIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

- 1- Mot de bienvenue du président
- 2- Prise des présences
- 3- Déclaration d'intérêt
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 25 janvier 2022
- 6- Adoption des comptes à payer
- 7- Embauche temporaire au poste de coordonnatrice en amélioration continue
- 8- Affaires diverses
 - a)
 - b)
 - c)
- 9- Période de questions
- 10- Date de la prochaine réunion
- 11- Levée de la réunion